

LE SYNDICAT DES CADRES A

Compte rendu du CNAS des 3 et 11 avril 2025

Les Fédérations UNSA ET CFE-CGC ont rappelé en propos liminaires leurs inquiétudes budgétaires en rappelant que l'action sociale était le bien commun de tous les agents.

Voici les principaux points de ce CNAS :

Introduction

L'administration a rappelé la forte contrainte budgétaire qui ne peut être éludée. Malgré cette contrainte, le budget 2025 a été préservé. Pour l'administration, cela ne doit pas nous faire oublier qu'il faudra s'adapter. Ainsi la revue des prestations va nous permettre, collectivement, de faire des diagnostics afin de déterminer si des évolutions sont nécessaires.

1/ Le budget de l'Action Sociale

Le budget 2025, qui regroupe action sociale et santé et sécurité au travail s'élève à 120,08 millions en AE (autorisations d'engagements) et 119,93 millions en CP (crédits de paiements). Pour la seule action sociale, les crédits en AE et CP sont respectivement de 111,4 et 111,01 millions. La restauration représente le premier poste de dépense avec 53% des crédits de l'Action sociale (58,87 millions). S'ensuit les vacances-enfants et vacances loisirs avec plus de 19 millions de crédits, suivis du logement qui consomme les crédits à hauteur de 6,57 millions. L'aide à la parentalité bénéficie d'une enveloppe de 6,56 millions. Les autres crédits sont consacrés aux activités socio-culturelles à la PSC, à l'aide aux personnes en difficulté et aux actions sociales.

Les Fédérations UNSA et CFE-CGC soulignent le rôle du Secrétariat général dans la préservation du budget 2025 de l'Action Sociale.

Nous sommes favorables à des réunions techniques sur le budget 2026. Nous proposons l'idée d'un budget avec une vision pluriannuelle permettant de donner plus de perspectives. Sur les différentes prestations, nous remarquons également le coût croissant du budget consacré à la restauration (40% en 2019 et 53% en 2024) et l'impact de l'inflation sur les prestations de cet item.

Nous le répétons : un cycle de travail juste sur le sujet de la restauration serait souhaitable. Pour le logement, nos fédérations rappellent l'évolution de la société (familles monoparentales, recomposées, divorces plus fréquents...) qui entraîne une évolution des demandes de logements. Nous devons prendre en compte cette évolution.

Concernant l'aide à la parentalité, nous regrettons aussi la baisse du nombre de places en crèche. Pour nos fédérations, l'aide à la parentalité doit rester une part importante de l'Action sociale. Nous regrettons également la baisse des CAL qui entrave l'action sociale locale Enfin, nos fédérations UNSA et CFE-CGC souhaitent avoir plus de détails sur l'aide aux personnes en difficultés pour être mieux informées et pouvoir mieux agir !

2/ La note d'orientation des CDAS

La note d'orientation des CDAS est envoyée chaque année à chaque CDAS et permet de donner les grands axes de travail notamment sur la restauration et sur le logement.

Les Fédérations UNSA et CFE-CGC rappellent que tous les points thématiques sur les principaux sujets (restauration, logement, vacances, parentalité...) y compris le sujet de la communication doivent également être abordés dans les CDAS. Pour nos fédérations, cela doit obliger les présidents de CDAS à avoir un vrai dialogue social localement et nous rappelons l'importance des droits syndicaux pour faire vivre ce dialogue au plus près des agents.

3/ La revue des prestations

Nos Fédérations UNSA et CFE-CGC ont acté la tenue d'un CNAS avec une revue des prestations et ont souligné la qualité des documents fournis par l'administration. Nous constatons bien les difficultés relatives aux questions budgétaires mais nous ne remarquons pas dans les documents des esquisses de solutions sur lesquelles nous serons très attentifs pour le bien des agents.

- RESTAURATION

Nos Fédérations UNSA et CFE-CGC soulignent sur ce dossier la dichotomie entre la philosophie de l'action sociale et son financement. Nous remarquons tout d'abord une hausse de la fréquentation des restaurants collectifs, y compris parmi les agents les plus jeunes qui plébiscitent ce modèle.

Pour les titres-restaurants nous soulignons l'insatisfaction qu'ils génèrent à tous les niveaux : trop coûteux pour l'employeur et d'une valeur faciale trop faible pour les bénéficiaires. Nous rappelons notre revendication sur ce point : un titre restaurant à 10 euros avec une prise en charge de 60% de l'employeur.

Sur le sujet des expérimentations (ex : frigos connectés), nous n'avons pas d'opposition systématique à une « nouveauté » à la condition que nos collègues soient majoritairement d'accord avec ladite expérimentation.

- VACANCES

Nos Fédérations UNSA et CFE-CGC comprennent que les coûts notamment de transports augmentent de façon exponentielle. Comment juguler ces coûts ? En modulant les tarifs ? Nous le disons avec force, l'action sociale ministérielle doit bénéficier à tous les agents. Nous restons inquiets devant cette situation.

De plus, nos fédérations UNSA et CFE-CGC reviennent sur les problèmes de réservation qui ont touché beaucoup d'agents pour réserver les colonies de juillet. Nos collègues ont véritablement ressenti un sentiment de colère et d'injustice. Nous souhaitons que ces

incidents ne se renouvellent pas et que des solutions équitables soient trouvées pour éviter l'engorgement le jour des inscriptions. Chacun doit pouvoir postuler sur un choix de prestations intéressant.

- PARENTALITÉ

Nos Fédérations UNSA et CFE-CGC rappellent l'importance de l'aide à la parentalité pour les agents en bénéficiant. Ce sujet doit être traité dans les différentes instances avec toute l'importance qu'il revêt.

Nous soulignons la complexité du problème concernant les crèches avec une adéquation géographique entre le logement et le lieu de travail parfois difficile à résoudre.

Pour le chèque sport finances (versé sous conditions de ressources), nos fédérations soulignent le problème de son acceptation par beaucoup de clubs sportifs.

Pour le Chèque Famille Finances (CFF) qui concerne les enfants de plus de 6 ans jusqu'à leur 14 ans (17 ans révolus pour les familles monoparentales ou ayant un enfant en situation d'handicap), ce système a trouvé son public. Nous demandons son élargissement jusqu'au 18 ans révolus des enfants. De plus nous regrettons que de nombreux organismes le refusent encore.

- LOGEMENT

Nos Fédérations UNSA et CFE-CGC soulignent que l'association ASF-LOGEMENT fonctionne très bien dans un secteur difficile car le sujet du besoin de logements touche l'Île-de-France mais aussi de plus en plus la province.

Nous ne sommes pas inquiets à court terme mais nous le sommes à moyen et long terme en raison des questions budgétaires.

Pour les différents prêts et aides existants, la question des conditions de ressources qui existent dans certaines prestations pourrait sans doute être remise en question. Il faudrait aussi s'interroger sur l'adaptation de ces prestations aux besoins d'aujourd'hui. Là encore nous serons vigilants avec pour seule boussole l'intérêt des agents.

4/ questions diverses

- EPA BUSINESS France : Nos Fédérations UNSA et CFE-CGC se questionnent sur la possibilité de l'EPA Business France de bénéficier d'une partie de l'Action Sociale de nos ministères notamment ASFV (ex EPAF). ASFV explique qu'il suffit pour Business France de signer une convention avec eux pour pouvoir bénéficier des prestations de cette association.
- VENTES RESIDENCES EPAF : il avait été décidé en 2020 une vente d'une partie des résidences EPAF. En décembre 2022, 14 sites sont mis en vent et 6 sont conservés. Au 31 mars 2025, 10 résidences et 6 box de garage ont été vendus. 50% du produit de la vente reviendra à l'action sociale pour la rénovation notamment des résidences conservées et sous forme de droit de tirage sur le CAS IMMO (programme 723).

Le syndicat des cadres A, CGC Finances Publiques, vous informe, sans polémique.

**Il vous représente, vous soutient et vous défend au mieux de vos intérêts.
Adhérez !**

Consultez toutes nos informations sur le site : www.cgc-dgfip.info